

**Règlement des
EPREUVES OUVERTES CD14 24 AVRIL**

HORAIRES :

Les horaires des **Epreuves** seront proposés en annexe.

ENGAGEMENTS :

Les engagements des **athlètes et jurys** sont à faire parvenir au comité.

Engagements possible sur place 1h00 avant l'heure de l'épreuve
par courrier chez Y. MORVAN – 11 rue des Luthiers 14000 Caen
par Fax au 02.31.47.63.23

par email : cd14.athletisme@mda-hsc.fr

Ou directement via le site de comité <http://cd14.athle.com>

Délai: le **vendredi soir** précédent la journée de compétition. **23 heures**

Les engagements non pourvu de la liste des jurys ne seront pas pris en compte.

CONFIRMATION :

Les athlètes devront confirmer leur engagement 45mn avant l'horaire prévu de l'épreuve.

□ **Epreuves :**

Courses :

Les séries seront composées à partir des performances d'engagements.

JURYS :

Afin d'assurer le bon déroulement de la compétition, il est demandé aux clubs de bien vouloir fournir des jurys en nombre suffisant :

1 à 3 athlètes: 1 jury

4 à 6 athlètes: 2 jurys.

7 à 9 athlètes: 3 jurys.

10 à 12 athlètes: 4 jurys.

13 à 15 athlètes: 5 jurys.

au delà de 15 athlètes...: 1 jury par tranche de 3 athlètes avec 1 jury
diplômé pour 10 athlètes avec un maximum de 10 jurys

Le Président du Comité :
Y MORVAN